

09590584709384609596532806470938460959058**BUELENS**231725347093  
71534**bma**6043702770530920962829254091715364259**MATHAY**403607194  
37523806470938460958609437027705392171762931**associates**7675238064

BUELENS, MATHAY & ASSOCIATES

RAPPORT DE TRANSPARENCE

2013

## **TABLE DES MATIÈRES**

1. INTRODUCTION .....	3
2. STRUCTURE JURIDIQUE ET PROPRIETE .....	3
3. RESEAU .....	4
4. GESTION .....	4
5. SYSTEME DE CONTROLE QUALITE INTERNE .....	5
6. CONTROLE DE QUALITE EXTERNE .....	6
7. MANDATS DE COMMISSAIRE AUPRES D'ENTITES D'INTERET PUBLIC .....	6
8. INDEPENDANCE .....	6
9. FORMATION PERMANENTE .....	6
10. INFORMATION FINANCIERE .....	7
11. ACTUALISATION .....	8

## **1. INTRODUCTION**

En application de l'article 15 de la loi du 22 juillet 1953 créant un Institut des Réviseurs d'Entreprises et organisant la supervision publique de la profession de réviseur d'entreprises, coordonnée le 30 avril 2007, les réviseurs d'entreprises personnes physiques et cabinets de révision qui procèdent au contrôle légal des comptes annuels statutaires ou des comptes consolidés d'entités d'intérêt public doivent publier sur leur site internet dans les trois mois suivant la fin de chaque exercice comptable, un rapport annuel de transparence.

Par entités d'intérêt public, il faut entendre : les sociétés cotées au sens de l'article 4 du Code des sociétés, les établissements de crédit au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et les entreprises d'assurance au sens de l'article 2 de la loi du 9 juillet 1975 concernant le contrôle des entreprises d'assurance.

Conformément aux dispositions légales précitées, nous établissons le présent rapport sur base de la dernière clôture de la situation comptable 31 décembre 2013 de BMA & Associates. La structure de ce rapport suit la structure de l'article 15, § 2 précité de la loi du 22 juillet 1953.

## **2. STRUCTURE JURIDIQUE ET PROPRIETE**

### Dénomination

La société est une société civile ayant la forme d'une société privée à responsabilité limitée de droit belge connue sous la dénomination sociale de « Buelens, Mathay & Associates, Réviseurs d'entreprises », en abrégé « BMA & Associates » et en néerlandais « Buelens, Mathay & Associates, Bedrijfsrevisoren », en abrégé « BMA & Associates ». Chacune de ces dénominations sociales peut être utilisée séparément.

### Historique

La société a été créée en tant que société civile ayant la forme d'une société privée à responsabilité limitée suivant l'acte notarié du 10 septembre 1997. Les statuts ont été coordonnés auprès de Maître Pierre DE DONCKER, notaire à Bruxelles, le 25 février 1999. L'extrait des statuts coordonnés a été publié dans les Annexes du *Moniteur belge* du 11 mars 2009 sous le numéro 09036002. Les statuts ont été mis à jour auprès de Maître Nathalie GUYAUX, notaire à Schaerbeek, le 7 décembre 2011. La mise à jour des statuts a été publiée dans les Annexes du *Moniteur belge* du 30 décembre 2011 sous le numéro 11196764.

### Registre des personnes morales – numéro d'entreprise – numéro de TVA

La société est immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles. Elle est connue auprès de la banque carrefour des entreprises sous le numéro d'entreprise BE0461.440.381. La société est sujette à la TVA sous le numéro de TVA BE 0461.440.381.

### Registre de l'IRE

La société est enregistrée depuis 1997 auprès de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sur la liste des personnes morales sous le numéro B00315

### Capital social et actionnariat

Le capital social de la société s'élève à 250.000,00 EUR. Il est divisé en 2.000 de parts sans valeur nominale réparti entre les deux associés.

Les 2 gérants possèdent ensemble la totalité du capital.

L'actionnariat de la société est composé de : Monsieur Eric MATHAY,  
Madame Geneviève BUELENS.

### Siège social

Le siège de la société est établi à 1030 Bruxelles, Boulevard Lambermont 430/3

### Données de contact

Tél. : 0032 (0) 2.240.64.30

Fax : 0032 (0) 2.242.81.61

E-mail : [info@bma.be](mailto:info@bma.be)

Site internet : <http://www.bma.be>

## 3. RESEAU

BMA & Associates est une organisation indépendante, spécialisée dans la fourniture de services d'audit et assimilables (missions de due diligence, support technique aux transactions, expertises judiciaires, études de rentabilité et de la performance des entreprises, missions d'évaluations d'entreprises, assistance aux entreprises en liquidation, etc.). BMA & Associates s'appuie sur les compétences de 2 associés et d'une dizaine de collaborateurs.

BMA & Associates n'est lié à aucun réseau.

## 4. GESTION

La société est gérée par 2 gérants, Eric MATHAY et Geneviève BUELENS

## **5. SYSTEME DE CONTROLE QUALITE INTERNE**

BMA & Associates a mis en place un système de contrôle qualité interne basé sur la norme ISQC 1 et destiné à fournir à BMA & Associates l'assurance raisonnable :

- a) que les collaborateurs et les associés de BMA & Associates se conforment aux normes et aux exigences légales et réglementaires applicables ;
- b) que les rapports émis par BMA & Associates ou les responsables de missions sont appropriés en fonction des circonstances.

Le système de contrôle qualité interne comprend des politiques et des procédures couvrant chacune des données suivantes :

- a) les responsabilités de l'organe de gestion ;
- b) les règles d'éthique pertinentes;
- c) l'acceptation, la poursuite et la cessation d'une relation client et d'une mission ;
- d) les ressources humaines (disponibilités et compétences)
- e) l'exécution d'une mission ;
- f) la surveillance;
- g) la documentation du système de contrôle qualité interne.

Le soussigné, Eric MATHAY, gérant de la société, confirme qu'il est d'avis que le système de contrôle qualité interne, institué au sein de la société, en application de l'article 15 § 2, d) de la loi du 22 juillet 1953, fonctionne de manière efficace et apporte une assurance raisonnable qu'il reprend les points a) et b) du premier paragraphe.

## **6. CONTROLE DE QUALITE EXTERNE**

Chaque cabinet de révision fait régulièrement l'objet d'un contrôle de qualité externe, organisé et effectué par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, en application de l'article 33 de la loi coordonnée du 22 juillet 1953. Le dernier contrôle de qualité a été réalisé sur base des mandats de commissaire et d'autres missions légales qui portent sur les comptes annuels 2010.

Ni BMA & Associates, ni un des associés n'a fait l'objet d'une procédure disciplinaire.

## **7. MANDATS DE COMMISSAIRE AUPRES D'ENTITES D'INTERET PUBLIC**

Les entités d'intérêt public sont définies comme étant les sociétés cotées au sens de l'article 4 du Code des Sociétés, les établissements de crédit et les entreprises d'assurances.

Les entités d'intérêt public pour lesquelles BMA & Associates a effectué un contrôle légal des comptes sont les suivantes :

- a. Sociétés cotées : Néant
- b. Etablissements de crédit : Néant
- c. Entreprises d'assurances:
  - ATV Touring Secours
  - CDA Assurances
- d. Institutions de retraite professionnelle
  - Hydralis

## **8. INDEPENDANCE**

Chaque année, chaque associé et chaque collaborateur remet aux gérants une déclaration signée sur l'honneur quant à l'absence de situation de nature à porter préjudice aux règles d'indépendance. A cette fin, une liste exhaustive des clients mandats est remise préalablement aux collaborateurs.

Enfin, préalablement à l'acceptation de toute mission (mandat de commissaire, mission légale ou contractuelle), une procédure formelle simple de validation de l'indépendance est mise en place afin de respecter ces principes.

## **9. FORMATION PERMANENTE**

En vue tant du respect des normes générales de l'IRE que de l'amélioration permanente des compétences, les réviseurs d'entreprises, stagiaires réviseurs d'entreprises et pré-stagiaires sont amenés à suivre les formations proposées par l'IRE, par d'autres prestataires, ou organisés de manière interne.

Un enregistrement systématique des attestations de présence aux séminaires et autres formations est organisé au sein de cabinet, permettant d'assurer le suivi de la réalité de celles-ci.

Un programme de formation est étudié pour chaque collaborateur en fonction de ses attirances pour l'un ou l'autre sujet particulier et selon les besoins du Cabinet (formation IAS/IFRS, formation Assurances, formation normes ISA, etc.). Ces formations peuvent se traduire par le suivi de formations postuniversitaires.

Le cabinet possède une large bibliothèque d'ouvrages spécialisés dans les domaines comptable, fiscal, financier, juridique, ou en matière d'évaluation d'entreprise. Le Cabinet est abonné à diverses revues périodiques techniques. La bibliothèque est accessible à tous les collaborateurs.

## **10. INFORMATION FINANCIERE**

Les chiffres mentionnés ci-après proviennent directement de la comptabilité :

1. Mandats de commissaire + missions légales (code des sociétés)	468 KEUR
2. Expertises, évaluations de société	127 KEUR
3. Autres missions compatibles	448 KEUR
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.043 KEUR</b>

## **11. ACTUALISATION**

Les éléments d'information repris dans ce rapport de transparence ont été actualisés jusqu'au 31 mars 2014 y compris.

Fait à Bruxelles et publié sur le site internet du BMA & Associates en date du 31 mars 2014.

BMA & Associates  
Réviseurs d'entreprises  
Société civile sous forme de SPRL  
Représenté par

Geneviève BUELENS  
Gérante de la société

Eric MATHAY  
Gérant de la société